

L a chronique Ovine

Semaine 19 du 13 mai 2022

Economiser du concentré sur l'alimentation des agnelles



Pour pallier, au moins en partie, à la flambée du prix des aliments, il est possible d'ajuster l'alimentation des agnelles de renouvellement sans les pénaliser.

Pour celles qui sont en bergerie, elles sont séparées des agneaux de boucherie dès le sevrage. Seules les agnelles qui répondent aux critères de sélection et pèsent plus de 25 kg sont alors conservées. Les autres restent avec les agneaux et partent à la boucherie. Car il est temps de préparer les agnelles à leur future carrière

de reproductrice, en adoptant une croissance de 100 à 150 g par jour. Ainsi, le concentré continue à être mis à disposition à volonté les 10 à 15 jours suivant le sevrage. Puis il est rationné, en limitant les quantités suivant la qualité du fourrage. Par exemple, avec un foin de graminées de qualité moyenne, un apport de 600 g de concentré est suffisant contre une consommation de 1,5 kg si l'aliment est à volonté. Ce sont ainsi 30 kg d'aliment concentré qui sont économisés par animal pour un mois.

Pas de concentré à l'herbe

Si les agnelles sont conduites à l'herbe après le sevrage, elles peuvent rester avec les agneaux de boucherie en étant bien identifiées. Les meilleures parcelles sont privilégiées. L'apport de concentré n'est pas indispensable en pleine pousse d'herbe mais souvent nécessaire lors de la période estivale et de manque d'herbe. Une céréale est alors apportée, à raison de 300 g par agnelle et par jour. Afin de contrôler leur bon développement, une pesée au 1^{er} septembre est un bon indicateur. Elles doivent alors peser au moins 36 kg pour espérer atteindre le poids de 47 kg deux mois plus tard.

Pour en savoir plus : «des agnelles nées en fin d'été et en automne bien préparées à leur future carrière » et «des agnelles nées au printemps bien préparées à leur future carrière » sur idele.fr/ciirpo et www.inn-ovin.fr .

Photo semaine 19-22 : l'apport de concentré n'est pas nécessaire en mai

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)